

# *Compagnie des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Limoges*



*Limoges le 24/10/2025*

**Colloque du jeudi 20 novembre 2025**

**Salle de cinéma, Carrefour des étudiants, 88 rue du pont Saint Martial, LIMOGES**

**Mesdames, Messieurs les Magistrats, Mesdames, Messieurs les Avocats, Chère Consœur, Cher Confrère,**

La Compagnie des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Limoges vous convie à son colloque annuel :

## **LES OBLIGATIONS DE L'EXPERT JUDICIAIRE ENVERS LES MAGISTRATS ET LES AVOCATS**

*En tant qu'expert judiciaire, vos obligations sont au cœur de votre mission : vis-à-vis des magistrats, vous devez garantir une expertise impartiale, précise et livrée dans les délais ; vis-à-vis des avocats, vous êtes tenu à une transparence rigoureuse, tout en préservant votre indépendance.*

*Ces obligations, à la fois légales et déontologiques, façonnent votre rôle essentiel dans le processus judiciaire. Ce colloque vous propose d'explorer comment les mettre en pratique tout en relevant les défis qu'elles soulèvent.*

➤ à 13H30 : Accueil et émargement

➤ à 14H00 : Colloque

Introduction Monsieur Valéry TURCEY, Premier Président de la Cour d'Appel de Limoges,

Animation Madame Maïa GOUGUET, Présidente de chambre du Tribunal Judiciaire de Limoges.

Monsieur Edouard BORD, Juge d'Instruction au Tribunal Judiciaire de Limoges.

Monsieur François-Joseph REVEL, Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Maître Emmanuel RAYNAL, avocat au Barreau de LIMOGES, bâtonnier de l'ordre des avocats.

➤ à 17H00 : Remise des diplômes du D.U.

➤ à 17H30 Fin du colloque et cocktail offert.

Merci de confirmer votre présence, avant le 07 novembre 2025, en retournant le bulletin en page suivante. Aucune participation financière ne vous est demandée.

Une fiche de présence sera établie, pour un équivalent formation de 4 heures.

**Le Président,  
Bruno ARNAUDEAU**

**René CHASTAING  
Secrétaire Général**